

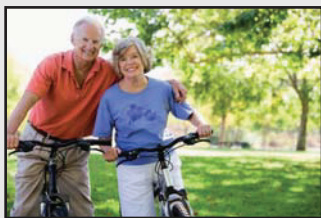
PRÉPARER VOTRE RETRAITE PAR L'IMMOBILIER DÈS AUJOURD'HUI : ET SI C'ÉTAIT LA BONNE IDÉE ?

Exemple d'investissement :

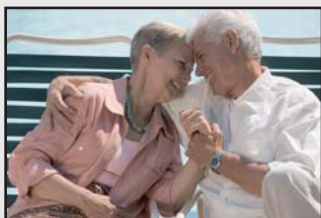
- ✓ Mr et Mme DURAND font l'acquisition d'un **appartement d'une valeur de 140 000 €** tous frais compris dans une résidence de tourisme leur servant une **rentabilité locative de 4,50 % HT/HT**.
- ✓ Moyennant un **apport de 20 000 €** et un financement du solde par un crédit amortissable sur **17 ans au taux de 4%**, Mr et Mme DURAND versent une épargne de **355 € / mois** sur la période de financement.
- ✓ Au terme, Mr et Mme DURAND bénéficient d'un **complément de retraite de 488 € / mois nets d'impôt**. Leur patrimoine personnel est par ailleurs valorisé par l'acquisition d'un nouvel appartement.



Ils ont investi en Loueur en Meublé :



Pierre et Nicole D. : « grâce à notre acquisition d'un appartement dans une résidence étudiante, nous bénéficions aujourd'hui d'une retraite plus confortable et avons valorisé le patrimoine que nous transmettrons à nos enfants. »



Louis et Chantal R. : « depuis que nous avons investi dans un appartement en résidence de tourisme, non seulement nous ne nous faisons plus de souci pour notre budget retraite, mais nous avons en plus désormais un pied à terre où passer quelques semaines de vacances bien méritées ! »

Loueur en Meublé : le mécanisme



4 bonnes raisons d'investir en Loueur Meublé

- ✓ Bénéficiez d'un **complément de retraite net d'impôts**
- ✓ **Valorisez votre patrimoine** par un investissement immobilier
- ✓ Gardez l'esprit tranquille par la **sécurité du bail commercial** vous évitant tout aléa locatif
- ✓ **Protégez votre famille** par un placement 100% garanti en cas de décès